



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU BUDGET 2022 ET DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION
POUR LES ANNÉES 2022, 2023 ET 2024

AVIS est donné par la greffière de la Ville de Coaticook que :

- lors d'une assemblée extraordinaire du conseil qui se tiendra le 13 décembre 2021 à 19 h à l'hôtel de ville de Coaticook située au 150, rue Child à Coaticook, le budget pour l'année 2022 et le programme triennal d'immobilisation pour les années 2022, 2023 et 2024 seront adoptés;
- lors de cette séance, les délibérations et la période de questions porteront exclusivement sur le budget et le programme triennal d'immobilisation.

Donné à Coaticook, ce 17 novembre 2021.

La greffière,

Geneviève Dupras



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COATICOOK

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée, Geneviève Dupras, greffière de la Ville de Coaticook, certifie que j'ai affiché une copie de l'avis public ci-contre près de la porte principale de l'hôtel de ville le 17 novembre 2021 en conformité à l'article 345 de la *Loi sur les cités et villes* et que cet avis a été publié sur le site internet de la Ville de Coaticook du 17 novembre 2021.

Donné à Coaticook, ce 17 novembre 2021.

La greffière,

Geneviève Dupras